

**Dr David Symington (Département de médecine physique et de réadaptation, aile Burr, Hôpital général de Kingston) :** Ce dont nous avons surtout besoin aujourd'hui, c'est d'un objectif national, et cet objectif doit la réduction du taux de chômage parmi les personnes frappées d'invalidité qui sont capables de travailler, jusqu'à le ramener au même niveau que le taux établi pour la population en général.

Je ne pense pas que ce soit possible, mais je pense qu'en ventilant ces chiffres et en les publiant par ville et par région, on lancerait un défi, on donnerait un sentiment de compétitivité, on créerait la volonté que recherche ce groupe. La gageure ne doit pas nous effrayer. Nous n'avons pas peur, n'est-ce pas, de nous fixer un objectif concret, comme l'a demandé Randy. Je ne doute pas que nous soyons prêts à nous concurrencer, de ville à ville, de province à province, pour voir qui fait le plus, pour tirer la leçon des expériences de chacun et parvenir ainsi à offrir une vie meilleure aux personnes handicapées.

**M. Gary McPherson (Conseil du premier ministre sur la condition des personnes atteintes d'invalidité, province de l'Alberta) :** Je tiens à souligner ce qu'a déjà dit Randy. Venant de l'Alberta, je crois que nous éprouvons, dans l'Ouest, les sentiments qu'il a décrits pour l'Est. On peut faire, sans tarder, rationaliser et harmoniser toutes les politiques et tous les programmes aux échelons fédéral et provincial. Sans cela, quoi que nous décidions ici, nous n'obtiendrons qu'un résultat de 10 p. 100.

Vous savez ce que je pense d'une stratégie nationale. Selon moi, c'est là que se situe le point faible; nous ne nous attaquons pas à la cause du problème; nous nous contentons d'appliquer un pansement tandis que le malade se meurt.

**M. Len Mitchell (président, Association canadienne des sourds) (interprétation du langage gestuel) :** Nous avons parlé de partenariat et de participation paritaire. Je constate et je suis convaincu qu'il est possible d'atteindre ces objectifs. Nous avons également employé le terme de «consensus»; nous avons dit en effet que nous allions essayer de réaliser un consensus.

J'ai remarqué que la nécessité d'un changement d'attitudes est un sujet qui est constamment revenu sur le tapis au cours de la journée, et c'est un problème dont il est question depuis des années. Il faut effectivement changer les attitudes, mais pourquoi celles-ci n'ont-elles pas évolué? Il faut se demander pour quelle raison les attitudes n'ont pas encore changé.

**M. Gray :** Je représente des petites entreprises de toutes les régions du pays. Ces petites entreprises constituent pour ainsi dire le noyau des différentes collectivités du pays. Elles sont la poutre maîtresse de l'édifice national. Il se trouve des entrepreneurs qui sont atteints d'invalidité et eux engagent des personnes handicapées. Je vous recommande par conséquent de ne jamais oublier qu'il faut agir à l'échelon local pour arriver à résoudre ces problèmes. C'est au sein des collectivités que l'on trouve nos gens.

**Mme Katawne :** Il serait bon pour tout intervenant que le gouvernement fédéral, dans le cadre de son programme de relance économique, étudie les secteurs qui sont en expansion — il y en a quelques-uns; il pourrait alors inviter les représentants de ces secteurs à discuter avec des représentants des personnes handicapées du rôle qu'ils jouent dans leur vie . . . Dans le cadre de leur stratégie, les grandes entreprises ne doivent pas oublier les personnes handicapées. Ceux qui veulent mettre sur pied une petite entreprise, qu'ils soient handicapés ou non, veulent savoir quelles sont leurs perspectives et leurs débouchés et il est bon de savoir quels sont les secteurs en expansion . . . Je pense que systématiquement, le gouvernement fédéral pourrait donner une certaine orientation pour ce qui est des études, du renouvellement économique et de la croissance industrielle.